

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

### DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 05-07

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 14 décembre 2005. M. Jerry Clifford, des États-Unis, présidait la séance, alors que MM. José Manuel Bulás et David McGovern y représentaient respectivement le Mexique et le Canada. Le président du Comité consultatif public mixte (CCPM), M. Carlos Sandoval, représentait ce comité et le directeur exécutif de la CCE, M. William Kennedy, le Secrétariat. La secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

#### **Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Le président, M. Clifford, ouvre la séance et suggère de raccourcir l'ordre du jour compte tenu du peu de temps disponible pour la tenue de la téléconférence. Les autres représentants suppléants acceptent cette suggestion et conviennent d'examiner les points 5, 4 et 3 dans cet ordre.

#### **Point 5 Communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE**

##### **Point 5.1 Décision statuant du bien-fondé de publier le dossier factuel final relatif à la communication SEM-00-006 (Tarahumara)**

Les représentants suppléants adoptent la résolution n° 05-09 prescrivant au Secrétariat de rendre publiquement accessible le dossier factuel relatif à la communication Tarahumara. Le directeur de l'Unité des communications sur les questions d'application, M. Geoffrey Garver, souligne que chaque représentant suppléant doit signer la version de la résolution dans chacune des trois langues et la télécopier au plus vite au Secrétariat afin qu'elle puisse prendre effet.

##### **Point 5.2 Décision statuant du bien-fondé de prescrire au Secrétariat de constituer un dossier factuel relatif à la communication SEM-04-007 (Véhicules automobiles au Québec)**

Le représentant suppléant canadien, M. McGovern, informe ses homologues que son pays n'est pas encore prêt à se prononcer sur la résolution n° 05-08.

#### **Point 4 Plan opérationnel pour 2006 à 2008**

Le président dit se rappeler que les Parties ont demandé à plusieurs reprises que le budget de chaque projet soit ventilé en détail. Il mentionne que les représentants suppléants ont discuté de cette question en privé et qu'ils ont convenu que le Secrétariat devrait estimer le plus

précisément possible certains postes budgétaires pour chaque projet, dont les suivants : 1) les salaires; 2) les frais de consultation; 3) les frais de déplacement; 4) les frais de réunion; 5) les frais de publication; 6) les frais de communication. Le représentant suppléant mexicain, M. Bulás, dit appuyer cette demande et ajoute que son gouvernement est également désireux de disposer d'un tel niveau de ventilation budgétaire.

Le directeur exécutif, M. Kennedy, déclare se rappeler que cette question a été soulevée au cours de la réunion que les représentants suppléants ont tenue le 31 août 2005, mais que ceux-ci n'ont pas indiqué au Secrétariat le niveau de ventilation budgétaire qu'ils désiraient. Il ajoute que les discussions qui ont suivi avec le Comité permanent général n'ont pas été plus fructueuses. De son côté, le directeur des programmes, M. Doug Wright, mentionne que pour diverses raisons pratiques, il faudrait estimer chaque poste afin de pouvoir fournir des renseignements budgétaires détaillés. Reprenant la parole, le directeur exécutif souligne qu'il sera de mise de faire preuve de souplesse en matière budgétaire, car les projets ont fait l'objet d'un examen avec les groupes de travail et sont en cours d'exécution.

Le Secrétariat convient de produire des estimations pour chaque poste budgétaire et de les faire parvenir aux Parties d'ici le 23 décembre 2005.

Après la levée officielle de la séance en raison du fait que le représentant suppléant du Mexique n'était pas en mesure de continuer à assister à la téléconférence, le président informe le directeur exécutif qu'il avait discuté en privé, avec ses deux homologues, d'une proposition du Mexique visant à fermer le bureau de liaison qui se trouve dans ce pays et à consacrer les économies réalisées, soit quelque 233 000 \$, au programme de travail concerté de la CCE.

### **Point 3 Budget de la CCE pour 2006**

Le président mentionne que les représentants suppléants ont examiné en privé l'ébauche de la résolution établissant le niveau de financement à 9 millions de dollars américains en 2006. Il précise toutefois qu'ils ont convenu de signer cette résolution après avoir reçu et examiné le budget détaillé de la CCE, notamment la ventilation dont il a été question au point 4. Un représentant du Secrétariat fait remarquer qu'il s'agit d'une importante dérogation aux habitudes du Conseil qui, jusqu'à présent, a adopté la résolution relative au budget au cours de sa session ordinaire du mois de juin ou peu après. Il ajoute que ce ne sera pas le cas cette année puisque l'approbation du budget détaillé et du plan opérationnel aura lieu ultérieurement.

### **Point 6 Prochaine session des représentants suppléants**

La prochaine session des représentants suppléants se tiendra à Montréal, à la fin du mois de janvier 2006, mais la date reste à déterminer. Cette session aura principalement pour but d'approuver le Plan opérationnel pour 2006 à 2008.